



PREMIERE REUNION DU NOUVEAU COMITE EXECUTIF

Lundi 4 juillet, le nouveau Comité exécutif de l'Association s'est réuni pour la première fois et a établi son programme de travail pour l'été. Malgré les vacances, le programme est chargé.

1. Départs anticipés

Le Comité exécutif a décidé d'établir une permanence téléphonique à l'Association pour renseigner ceux d'entre vous qui auraient des questions à poser sur un éventuel départ, les **mardis et jeudis, de 15h.30 à 17h.30** (au 3638 et au 4224).

Des points de procédure (délais de réponse, possibilités de médiation ou de recours, etc..) sont encore à discuter avec la Direction des Ressources Humaines **avant la réunion de septembre du Comité de concertation permanent (CCP)**.

2. Appréciation des performances, avancement, filières de carrière

Le Comité exécutif doit préparer **pour le 15 juillet** un texte résumant les idées de l'Association et donnant ses commentaires sur un document intitulé *“Une proposition de système de salaires liés à la performance, au CERN”*, présenté par la Direction des Ressources Humaines.

3. Politique des contrats

Le Comité exécutif doit préparer pour **le 30 juillet** un texte résumant les idées de l'Association et donnant ses commentaires sur un document intitulé *“Une politique des contrats du personnel”*, présenté par la Direction des Ressources Humaines.

Le Comité exécutif a appris avec satisfaction en lisant la communication No.7 du Directeur général (du 30 juin 1988), que le Comité du Conseil avait renoncé à poursuivre l'examen de la création de filiales du CERN de droit suisse et français. L'Association a toujours considéré qu'il ne convenait pas de multiplier les types de statut du personnel. Elle va examiner avec attention comment la nouvelle politique du personnel à l'étude permettra d'atteindre les buts visés par le Comité d'évaluation.

4. Comité consultatif sur les conditions d'emploi au CERN (CCEC)

Rappelons que le Comité d'évaluation du CERN recommandait de donner à la Direction la pleine responsabilité de la politique du personnel et donc de dissoudre le CCEC. Le 24 juin a eu lieu une première réunion d'un groupe de travail créé par le Comité du Conseil pour discuter de cette recommandation. Ce groupe est présidé par le Professeur Graue (Norvège), et comprend des membres du Conseil du CERN, MM. J. Bezemer (Pays-Bas), M. Gigliarelli-Fiumi (Italie) et P. Levaux (Belgique), de la Direction (MM. G. Brianti, P. Darriulat et J. Martinez) et de l'Association (MM. M. Borghini, M.A. Doran et H. Piney).

Des propositions écrites doivent être circulées par les participants **avant la fin du mois d'août**, pour une prochaine réunion en septembre.

5. Caisse de pensions

Le Comité des pensions a créé un groupe de travail composé des membres de ce même comité plus un membre du Comité exécutif de l'Association (H.W. Atherton). Il s'agit de préparer deux documents, l'un sur l'équilibre financier de la Caisse et les moyens de le maintenir, l'autre sur le statut de la Caisse vis-à-vis des organes de l'Organisation (Conseil, Directeur général) et les responsabilités de ceux-ci vis-à-vis de la Caisse.

L'échéance est en septembre et le groupe se réunira quatre fois en juillet.

6. Autres sujets

Le Comité exécutif se réunit **tous les lundis après-midi** pour traiter aussi d'autres sujets, comme par exemple l'attribution de subventions aux différents clubs du CERN, etc...

Un été qui sera bien rempli !